

联合国粮食及农业组织

Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Quatorzième session Rome, 1-5 avril 2019 Plan de travail et budget pour l'Année internationale de la santé des végétaux Point 12.2 de l'ordre du jour Document établi par le Secrétariat de la CIPV

I. Responsabilités établies pour l'Année internationale de la santé des végétaux 2020

- 1. La Commission des mesures phytosanitaires (CMP), sous l'égide de la Finlande, a proposé la célébration d'une Année internationale de la santé des végétaux en 2020, qui a été officiellement proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 21 décembre 2018.
- 2. La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies¹ indique que la FAO et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) sont chargées de faciliter la mise en œuvre de cette manifestation. Par conséquent, le Secrétariat et les parties contractantes de la CIPV ainsi que les organisations régionales de protection des végétaux (ORPV) participeront aux célébrations.
- 3. En 2016, la CMP a créé le Comité directeur de l'Année internationale de la santé des végétaux (l'Année internationale) afin de planifier et de superviser la réalisation des activités correspondantes. Le Comité s'est réuni cinq fois depuis sa création et travaille en étroite coopération avec le Secrétariat de la CIPV. Il a élaboré, en particulier, un document présentant les résultats et les réalisations escomptés, une liste de partenaires, le programme-cadre des manifestations et les coûts associés, ainsi qu'un projet de plan de communication, qui ont également été approuvés par la CPM.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



¹ Réf. https://undocs.org/A/C.2/73/L.5/Rev.1.

2 CMP 2019/09

4. Le Secrétariat de la CIPV continuera de travailler avec le Bureau de la communication de la FAO, Sous-Division de la diffusion et des activités de promotion (OCCO), pour élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication adéquate. Cette stratégie servira de base à l'élaboration d'un manuel de communication, d'une identité visuelle et de lignes directrices concernant l'utilisation du logo et l'élaboration d'initiatives et de documents de communication.

- 5. En 2019, la FAO créera également un comité directeur international, composé de représentants permanents de la FAO et des parties prenantes concernées, qui approuvera le programme définitif des manifestations et formulera des propositions supplémentaires. Le Comité directeur de l'Année internationale sera maintenu en tant qu'organe consultatif technique et continuera de superviser le programme mondial d'activités au nom de la communauté de la CIPV.
- 6. Éléments essentiels de la communauté de la CIPV, les parties contractantes de la Convention et les ORPV sont invitées à contribuer à la célébration de cette année internationale.

II. Budget établi pour l'Année internationale de la santé des végétaux 2020

- 7. Certaines parties contractantes (Irlande, États-Unis d'Amérique/Organisation nord-américaine pour la protection des plantes, République de Corée et Chine) et la Fédération internationale des semences ont déjà contribué au budget de l'Année internationale, qui s'élève actuellement à 246 918 USD.
- 8. Historiquement, le budget des années internationales est d'environ 1,5 à 2 millions d'USD. Le plan de travail et les budgets de la CIPV pour 2019 et 2020 ont prévu environ 1,1 million d'USD pour financer les dépenses liées à la communication, au personnel et aux manifestations mondiales organisées dans le cadre de l'Année internationale.
- 9. Le Secrétariat de la CIPV a besoin d'autres ressources humaines et financières pour faciliter les initiatives à l'appui de cette célébration, soit des coûts supplémentaires de 40 000 USD pour 2019 et 857 000 USD pour 2020. Le montant total du budget à mobiliser est de 897 000 USD.
- 10. Les dépenses que le Secrétariat de la CIPV doit engager pour l'Année internationale durant l'exercice 2019-2020, telles qu'elles figurent dans son plan de travail et budget pour 2019 et 2020, sont présentées dans les tableaux 1 et 2 ci-après.

CMP 2019/09 3

Tableau 1. Dépenses approuvées par la CMP pour l'Année internationale de la santé des végétaux (2019)							
Catégorie	Initiative	Rubrique budgétaire de la FAO	Calendrier	Coût			
Communication	Développement de la stratégie de communication	Contrats	2019	65 000,00 USD			
Communication	Élaboration d'outils de communication et de promotion	Dépenses générales de fonctionnement	2019	60 000,00 USD			
Manifestation	Réunions du Comité directeur de la CIPV pour l'Année internationale de la santé des végétaux (2)	Dépenses générales de fonctionnement	2019	5 000,00 USD			
		Voyages		35 000,00 USD			
Manifestation	Organisation de réunions de coordination pertinentes avec les partenaires (y compris la quatorzième session de la CMP) et participation à différentes manifestations organisées par les partenaires	Dépenses générales de fonctionnement	2019	5 000,00 USD			
		Voyages		40 000,00 USD			
Manifestation	Ouverture de l'Année internationale à Rome	Dépenses générales de fonctionnement	Décembre 2019	15 000,00 USD			
		Voyages		20 000,00 USD			
Manifestation	Ouverture de l'Année internationale à New York	Dépenses générales de fonctionnement	Décembre 2019	15 000,00 USD			
		Voyages		25 000,00 USD			
		Voyages		10 000,00 USD			
TOTAL (2019): 285 000 USD							

4 CMP 2019/09

Tableau 2. Dépenses approuvées par la CMP pour l'Année internationale de la santé des végétaux (2020)							
Catégorie	Initiative	Rubrique budgétaire de la FAO	Calendrier	Coût			
Personnel	Ressources humaines	Personnel - Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV	2020	189 000,00 USD			
		Personnel - Soutien en nature		130 000,00 USD			
Communication	Élaboration d'outils de communication et de promotion	Contrats	2020	170 000,00 USD			
Communication	Organisation d'un concours et d'une exposition de photos	Dépenses générales de fonctionnement	Avril 2020	15 000,00 USD			
		Voyages		15 000,00 USD			
Manifestation	Quinzième session de la CMP au niveau ministériel (2020)	Facturation à l'utilisateur	Avril 2020	30 000,00 USD			
		Voyages		5 000,00 USD			
Manifestation	Participation aux sessions d'organes directeurs et de comités techniques de la FAO	Dépenses générales de fonctionnement	2020	20 000,00 USD			
		Voyages		30 000,00 USD			
Manifestation	Organisation de réunions de coordination avec les partenaires de la CIPV pour l'Année internationale de la santé des végétaux	Dépenses générales de fonctionnement	2020	1 000,00 USD			
		Voyages		2 000,00 USD			
Manifestation	Réunion du Comité directeur de l'Année internationale de la santé des végétaux	Voyages	2020	20 000,00 USD			
Manifestation	Conférence internationale sur la santé des végétaux en Finlande	Dépenses générales de fonctionnement	Deuxième semestre de 2020	70 000,00 USD			
		Voyages		130 000,00 USD			
Manifestation	Journée mondiale de l'alimentation axée sur la santé des végétaux	Logistique et voyages (orateurs/ambassadeurs)	16 octobre 2020	10 000,00 USD			
Manifestation	Clôture de l'Année internationale à Rome	Dépenses générales de fonctionnement	Décembre 2020 ou	10 000,00 USD			
		Voyages	janvier 2021	10 000,00 USD			
TOTAL (2020): 857 000 USD							

CMP 2019/09 5

III. Plan d'action établi pour l'Année internationale de la santé des végétaux 2020

- 11. Le programme mondial des manifestations élaboré et approuvé par la Commission des mesures phytosanitaires à sa treizième session (2018) comprend:
 - les manifestations prévues pour le lancement de l'Année internationale à New York et Rome (décembre 2019);
 - une quinzième session de la CMP au niveau ministériel (30 mars-3 avril 2020 à Rome);
 - une conférence internationale sur la santé des végétaux accueillie par la Finlande (date à déterminer);
 - une journée mondiale de l'alimentation axée sur la santé des végétaux (16 octobre 2020, sous réserve de l'approbation du Directeur général de la FAO);
 - un concours et une exposition de photos (durant l'une des manifestations de 2020);
 - la clôture de l'Année internationale à Rome (décembre 2020 ou janvier 2021).
- 12. Tous les documents et initiatives de communication doivent être conformes à l'identité de la marque «Année internationale de la santé des végétaux» et aux lignes directrices pertinentes élaborées par la FAO en collaboration avec le Secrétariat de la CIPV et présentées dans le manuel de communication de l'Année internationale.
- 13. Les parties contractantes de la CIPV et les ORPV sont incitées à jouer un rôle actif dans les célébrations, en créant des comités ou des mécanismes nationaux/régionaux chargés de les coordonner dans leur pays/région, en veillant à ce que ces initiatives respectent les indications de la FAO et en allouant ou en mobilisant des ressources appropriées pour mettre en œuvre le programme-cadre, approuvé par la CMP, des manifestations organisées à l'échelle mondiale.

14. La CMP est invitée à:

- 1) *Prendre note* des responsabilités, du plan de travail et du calendrier établis pour l'Année internationale de la santé des végétaux 2020.
- 2) *Souligner* la contribution essentielle apportée par Ralf Lopian et la Finlande pour la célébration de l'Année internationale, qui s'ajoute à celles des 93 autres États membres de l'ONU qui coparrainent la résolution correspondante, des membres du Comité directeur et du Secrétariat de la CIPV.
- 3) *Mettre en place* des comités ou mécanismes nationaux/régionaux chargés de coordonner les célébrations dans leur pays/région.
- 4) *Veiller* à ce que les initiatives liées à la célébration dont ils sont chargés respectent les indications de la FAO fournies dans le manuel de communication de l'Année internationale.
- 5) S'engager à appuyer la célébration de l'Année internationale aux niveaux national et régional.
- 6) *Contribuer* financièrement et en nature aux manifestations organisées à l'échelle mondiale pour l'Année internationale de la santé des végétaux.